Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 22 (1914)

Heft: 5

Quellentext: Une lettre de Frédéric-César de la Harpe à Bonaparte, premier consul

Autor: Harpe, Frédéric-César de la

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

association, le 3 décembre 1913. C'est un chaleureux plaidoyer en faveur de cette société et du futur Musée du château de La Sarraz. Nous espérons que ces pages très intéressantes atteindront leur but d'amener à l'association de nombreuses et nouvelles sympathies et d'assurer l'exécution d'un projet qui fera grandement honneur à notre pays.

UNE LETTRE DE FRÉDÉRIC-CÉSAR DE LA HARPE A BONAPARTE, PREMIER CONSUL¹

Ex-membre du Directoire helvétique au citoyen Buonaparte, Premier Consul

de la République française.

Lausanne, 16 janvier 1800.

Citoyen Consul,

Vos amis d'Helvétie sont expulsés : je ne viens pas m'en plaindre; je viens vous demander asile et protection en France.

Poursuivi avec fureur par le parti triomphant, comme ennemi de l'oligarchie et comme ami des Français, je serai probablement forcé à quitter mon pays natal pour sauver ma tête.

Je possède au Plessis-Piguet, à deux lieues de Paris, une campagne où je désirerais me retirer et me serais déjà rendu si, dans ma position, j'avais pu obtenir un passeport.

Je viens donc vous prier, citoyen Consul, de vouloir autoriser le commissaire du Pouvoir exécutif résidant à Genève, à me délivrer, pour moi et ma famille, un passeport avec lequel je puisse me rendre à Paris.

Mon dévouement à la cause commune me fait espérer que

vous voudrez bien avoir égard à ma demande.

Agréez, citoyen Consul, l'assurance de mon respect.

Signé: LAHARPE.

¹ Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris (Mémoires, Suisse, vol. XXXIX, tol. 86, copie).

Ce document nous a été communiqué par M. Hyrvoix de Landosle.